


Délibération du Conseil municipal

du 11 avril 2022

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 12/04/2022
Affiché le 
ID : 077-217702570-20220411-15_2022-BF

DATE DE CONVOCATION
04/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 20

VOTANTS : 25

Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET - M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE - M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – Mme Sylvie FOUGERAY- M. Sébastien COSTARD – Mme Ndeye DIA BRANDONE - M. Georges BACCON – Mme Rafea LAOUADI – M. Cyril DEBOOSERE – Mme Claudine PARE - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU - Mme Brigitte DA SILVA - M. Olivier GANDAR - Mme Mélanie GENTILS.

N° 15-2022

Pouvoirs : Mme Auziria MENDES à Mme Karine ROUSSET – M. Jean-Paul BORIE à M. Laurent COURTIAT – M. Jacques TOUPRY à M. Daniel SEVILLANO - M. Jean-Michel LEMSEN à Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU - M. Bertrand GIRAUDEAU à Mme Brigitte DA SILVA.

Absent : M. Nicolas LAVALLEE.

Monsieur Romain SEVILLANO a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Approbation du Compte Administratif 2021

Monsieur le Maire propose à Madame Karine ROUSSET, adjointe, la présidence de la séance conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Madame Karine ROUSSET propose d'examiner le compte administratif communal 2021 conforme au compte de gestion du receveur et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 3 076 450,57 €

Recettes : 2 988 651,72 €

Résultat de l'exercice 2021 : - 87 798,85 €

Investissement :

Dépenses : 431 176,53 €

Recettes : 410 849,25 €

Résultat de l'exercice 2021 : - 20 327,28 €

Résultat de l'exercice N-1 (2020) de fonctionnement : + 287 347,64 €

Résultat cumulé de fonctionnement de l'exercice 2021 : + 199 548,79 €

Résultat de l'exercice N-1 (2020) en investissement : + 50 478,87 €

Solde d'exécution cumulé d'investissement de l'exercice 2021 : + 30 151,59 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2021.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 11 avril 2022.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Maxence GILLE

